



**Rapport sur l'état d'avancement des activités
du MCA Sénégal (à fin Juillet 2014)**

Réunion du Conseil de Surveillance du 27 août 2014

Etat d'avancement de la réalisation des projets

I. Projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau

Le projet Irrigation et Gestion des Ressources en Eau prévoit la réalisation des sous-activités suivantes :

- Réaliser le schéma hydraulique du Delta dans ses composantes Adduction et Drainage (Sous-activité Delta). Il s'agit de réhabiliter tous les défluent naturels du Fleuve Sénégal de la zone, de compléter l'émissaire de drainage et tous les ouvrages connexes au système, dont la réhabilitation de la station de pompage de Ronkh et la station de relevage de Diama et
- Réaliser le périmètre pilote de Ngalenka d'une superficie de 440 ha (Sous-activité Podor).

1.1 Sous-activité Delta

La sous-activité Delta comprend 4 lots de travaux :

1.1.1 Lot 1 - Ouvrages sur les adducteurs du Delta (Marché MCA-S/IWRM/2012/055)

- Entreprise : CONDURIL ENGENHARIA SA
- Montant des travaux : 6 893 369 471 FCFA
- Délai d'exécution : vingt-deux (22) mois, du 21 Janvier 2013 au 21 Novembre 2014.
- Délai déjà consommé : 18 mois soit 82 %
- Exécution physique en mi-août 2014 : 75 % sur une planification de 83 %

Les travaux se déroulent bien sur tous les sites. Les travaux de béton des ouvrages sont réalisés à 100 %, conformément à l'objectif majeur fixé par l'entreprise pour la fin de juillet 2014. Actuellement les remblais techniques, la mise en place des palplanches de protection et du gabion, les remblais d'accès et la dalle de transition sont en cours d'exécution au niveau des ouvrages. Pour les travaux de la prise de Ronkh, les conduites en fonte DN 1200 de l'ouvrage provisoire sont posées et les travaux se poursuivent normalement.

Les vannes et autres équipements hydromécaniques commandés sont en partie en cours d'embarquement et les premières livraisons sont attendues pour la fin Août 2014. Une mission composée des représentants du Maître d'ouvrage, de l'Ingénieur et de l'entreprise s'est rendue du 04 au 08 Août 2014 dans les ateliers du fournisseur (RAMUS) en France et a constaté avec satisfaction l'état d'avancement de la fabrication et la qualité de ces équipements, tout comme le calendrier de leur envoi sur le Sénégal.

Les essais de compression sont menés au laboratoire sur des éprouvettes prélevées lors du coulage des différentes parties d'ouvrages (Pont Boundoum, Pont Diambar, Pont Diawel et Barrage Boundoum) à 3, 7, 28 et 90 jours d'âge. Les résultats de ces essais donnent des valeurs au-dessus des prescriptions de référence du contrat.

1.1.2 Lot 2 – travaux de terrassement au niveau des adducteurs (Marché MCA-S/IWRM/2013/019)

- Entreprise : CONDURIL ENGENHARIA SA
- Montant des travaux : 29 151 797 996 FCFA
- Délai d'exécution : vingt-six (26) mois, du 21 Mai 2013 au 21 Juillet 2015.
- Délai déjà consommé : 14 mois soit 54 %
- Exécution physique en mi-août 2014 : 51 % sur une planification de 60 %

Les travaux de déblais en eau se déroulent bien sur le Lampsar amont et sur le Gorom amont avec des avancements respectifs de 50 % et 60 % pour une mobilisation de 6 échelons. Les rendements journaliers sur la période sont à 3 666 m³/jour et permettent d'achever les travaux dans les délais. Toutefois, on relève une baisse notable de la production par rapport à la période précédente, et cette

tendance devra être infléchi par une meilleure maîtrise des pannes et l'amélioration de l'intervention au niveau des zones trop larges pour l'utilisation optimale des pelles longue flèche. Concernant le remblai, le rendement a connu une très légère amélioration avec 2 840 m³/j, mais elle reste insuffisante. L'augmentation de la cadence est toujours requise et pour cela l'entreprise a proposé deux nouveaux sous-traitants qui seront opérationnels en Octobre 2014 (après l'hivernage) afin de tripler la production actuelle et terminer les travaux dans les délais contractuels.

➤ La situation des terrassements en mi-août 2014 se présente comme suit :

- Déblais en eau sur le Lampsar amont et le Gorom amont (3 échelons sur chaque adducteur): 671 300 m³, soit 47 % ;
- Endiguement sur le Lampsar amont (2 échelon ERB), le Gorom amont (2 échelons), le Gorom aval (1 échelon), le Kassack Sud (2 échelon): 305 670 m³, soit 27 % du volume total à réaliser ;
- Début de faucardage sur le Ngalam, le Lampsar amont et le Kassack Sud: 17 % d'avancement global ;
- Préfabrication des petits bassins de dissipation.

Au niveau des travaux de terrassement, 2970 essais de compacité ont été effectués sur les différentes couches de remblais des digues. Le nombre d'essais effectués après reprises pour non-conformités de résultats est de 29, soit un taux d'échecs de 3 %. (Cf. Tableau détaillé en annexe 7 du rapport de Juillet 2014 de l'Ingénieur).

1.1.3 Lot 3 - Travaux de terrassement au niveau de l'Emissaire (Marché MCA-S/IWRM/2013/020)

- Entreprise : Groupement RAZEL BEC / SOGEA SATOM
- Montant des travaux : 31 853 764 457 FCFA
- Délai d'exécution : vingt-six (26) mois, du 28 Mai 2013 au 28 Juillet 2015.
- Délai déjà consommé : 14 mois soit 54 %
- Exécution physique à en mi-août 2014 : 46 % sur une planification de 49 %

L'entreprise RAZEL/SOGEA SATOM est en train d'accélérer la réalisation du chenal de décharge dont les déblais sont pratiquement terminés avec l'espoir de le finir avant les premières grandes pluies. L'entreprise n'ayant pas prévu d'arrêt hivernal, un réajustement a été opéré pour pallier les contraintes d'accès aux sites. Ce réajustement va occasionner un léger ralentissement sur le déblai en eau sans pour autant compromettre les projections d'achèvement dans le délai contractuel. En effet, les grands travaux de terrassements ont été réduits et les moyens ont été mis sur les travaux des talutages, des remblais de digues et sur le déplacement des produits de dépôt de déblai en eau entre du PK19+675 et le PK25+900 au niveau du Djeuss. Aussi, l'entreprise met à profit cette période pour faire progresser considérablement les travaux sur les ouvrages du PAR et sur les mesures sociales.

Pour le génie civil, 27 ouvrages de franchissement sont en cours de réalisation sur les 34 prévus. Les travaux de béton sont terminés à 100 % sur 19 de ces 27 ouvrages de franchement en cours de réalisation.

Au niveau des infrastructures du PAR : une école élémentaire réalisée à 30 % et une case de santé réalisée à 100 %.

Au niveau des ouvrages agricoles, la préfabrication est en cours, 5 prises sont en cours de travaux.

En termes de conformité et de qualité des travaux, on peut noter que 1322 essais de compacité ont été effectués sur les différentes couches des remblais de digues. Le nombre d'essais effectués après reprises pour non-conformités de résultats est de 0, soit un taux d'échec de 0 %. De même, des essais de compacité ont été effectués sur les différentes couches des remblais techniques de 5 ouvrages : dont 1 sur le CCRD OH de Prise PK 0+000, 2 sur le CCRG, OH N°6 PK 11+400 et OH N°7 PK 12+513 et 2 sur le DJEUSS, OH N°1 PK 39+300 et N°2 PK 30+423

Pour les bétons des ouvrages, 76 essais de compression, dont 40 après 7 jours de cure et 36 après 28 jours d'âge ont été faits sur des éprouvettes prélevées lors du coulage des éléments préfabriqués et/ou des parties d'ouvrages de franchissement et de prise. Tous les résultats se sont avérés conformes, la compression moyenne à 28 jours d'âge obtenue est de 30,9 MPa contre une spécification de référence de 25 MPa.

1.1.4 Lot 4 - Ouvrages au niveau de l'Emissaire du Delta (Marché MCA-S/IWRM/2013/013)

- Entreprise : Groupement Eiffage SA / DLE Spécialités
- Montant des travaux : 5 933 193 721 FCFA
- Délai d'exécution : vingt (20) mois, du 10 Mai 2013 au 10 Décembre 2014.
- Délai déjà consommé : 14 mois soit 70 %
- Exécution physique en mi-août 2014 : 72 % sur une planification de 75 %

Les travaux de béton sont exécutés à 88 %. L'ouvrage de Yallar a connu un début difficile de travaux pour cause d'éboulements liés à la nature du sol avec la présence de la nappe. Il a fallu procéder à la mise en place d'un dispositif de pompage et de blindage pour pouvoir avancer.

Actuellement l'essentiel des travaux de Génie Civil sur les ouvrages de Krankaye et la station de Dama est réalisé et 50 % du béton de Yallar ont été coulés. L'assemblage des éléments préfabriqués de Yallar a également débuté sur site. La construction du bâtiment électrique et du hangar se poursuit avec le dallage et l'installation du portique en cours. Il n'y a pas de risque d'achèvement des travaux dans le délai contractuel.

1.1.5 Supervision des travaux (Marché N°MCA-S/IWRM/2012/059) :

La mission de contrôle (l'Ingénieur) de l'ensemble des travaux du Delta est assurée par le Groupement d'Ingénieurs Conseils EGIS EAU / IDEV IC. Le montant du contrat s'élève à 1 781 649 USD plus 1 456 856 753 FCFA.

L'Ingénieur a consommé environ 55 % du délai contractuel. Le temps d'intervention des experts permet un suivi des travaux jusqu'à la fin du Compact. Cependant, pour le suivi des entreprises qui travaillent la nuit et en fin de semaine, un besoin de renforcement de l'équipe de l'Ingénieur est à l'étude.

Dans le cadre du contrôle des coûts des travaux et du suivi budgétaire du projet, l'Ingénieur a dressé un accostage du projet avec les moins-values suivantes par rapport aux montants prévisionnels : 450 millions FCFA sur le lot 1 ; 4,8 milliards FCFA environ pour le lot 2 (précision sera faite avec l'estimation des risques de réclamation à venir) ; 1,1 milliard FCFA sur le lot 3 et 196 millions FCFA sur le lot 4.

Il n'y a pas encore de demande de révision des prix et on note qu'aucune réclamation n'a été acceptée à date.

1.1.6 Conclusions et recommandations

Le rythme actuel de réalisation des travaux du lot 1 et du lot 4 permet d'assurer un achèvement dans les délais contractuels. Pour le lot 1, le génie civil est terminé, les travaux sont assez avancés sur les remblais techniques et la protection par gabion et palplanches. Il restera à mettre en place les vannes et à réaliser les travaux de raccordements, de démolition d'ouvrages existants et provisoires. Un suivi de ces activités sera fait pour l'atteinte des objectifs fixés. Pour le lot 4, les travaux du siphon de Yallar qui avait des difficultés de démarrage sont actuellement bien lancés, à la station de Dama la mise en place des équipements électriques et électromécaniques avance correctement et des solutions sont à l'étude pour tester les pompes au moment opportun. Quant aux lots 2 et 3, malgré une légère baisse des rendements du déblai en eau due aux contraintes hivernales, les cadences observées pourraient garantir l'achèvement des travaux dans les délais contractuels. Dans la stratégie de gestion des risques sur ces lots, le renforcement des moyens sur le remblai du lot 2 sera fait par la sous-traitance et sur le lot 3 les travaux du chenal de décharge ont été anticipés pour s'affranchir de l'inaccessibilité

de la zone qui peut durer 3 à 4 mois en cas de fortes pluies. Pour les deux (02) lots cette période est mise à profit pour faire progresser les travaux de génie civil et de talutage, régalaie mais aussi les activités liées aux mesures sociales.

➤ Les difficultés et les mesures à prendre pour remédier aux risques encourus se résument comme suit:

- **Pour le Lot 1 :** Sur la disponibilité des vannes à date, suite à la notification pour rectification selon la clause 15.1 qui était émise le 2 juillet 2014 par l'ingénieur, l'entreprise a réagi en organisant une mission chez le fournisseur RAMUS en vue d'inspecter les équipements et de s'assurer de leur acheminement dans les délais. L'objectif de réalisation de tous les travaux de béton en fin juillet a été atteint par l'entreprise. Aujourd'hui, l'installation de l'hivernage est tardive, mais l'arrivée de fortes pluies pourrait limiter l'accessibilité et ralentir les activités restantes mais sans grand risque d'achèvement dans les délais.
- **Pour le Lot 2 :** La sous-traitance d'une partie des travaux de remblai est proposée par l'entreprise pour apporter une progression suffisante à l'atteinte des objectifs dans les délais. Quant à la cadence sur le déblai en eau, on a une contre-performance sur la période à mettre aux comptes de la méthode de travail de l'entreprise. L'Ingénieur a donc instruit Conduril d'améliorer en particulier le suivi topographique à l'avancement des engins pour limiter tout retour en arrière sur les sections déjà traitées.

Il faut noter que les rendements journaliers sur la période sont évalués à 3 666 m³/jour et permettent d'achever les travaux dans les délais.

- **Pour le Lot 3 :** L'entreprise dispose d'un parc d'engin important pour faire face aux travaux de remblai dont le rendement doit être amélioré à cause du ralentissement par l'hivernage et du risque de non disponibilité de certains emprunts après les fortes pluies. Sur le chenal de décharge, le terrassement a un bon niveau d'avancement mais l'hivernage pourrait être une période d'arrêt à cause de l'inaccessibilité du site. La protection actuelle du chenal contre la remontée des eaux du fleuve et des ruissellements permettra d'éviter le risque de l'inonder. Avec le retard d'installation de l'hivernage, il faudra étudier la possibilité de réaliser des remblais sur chenal de décharge et de poursuivre tant que possible durant l'hivernage (pour les périodes sans pluies). On note des difficultés de travail pour le déblai en eau du Djeuss surtout pour les contraintes de pompage. L'Entreprise devra disposer d'exutoire pour effectuer ce pompage. Enfin, il faudra terminer le terrassement de la partie artificielle amont de la station de Diama, accélérer la livraison des vannes ainsi que la réalisation des ouvrages agricoles.
- **Pour le Lot 4 :** Le siphon de Yallar est situé dans la même zone que le chenal de décharge et risque d'être difficile d'accès en cas de forte pluie, mais l'entreprise est en train d'augmenter la cadence pour pallier cette difficulté. Une articulation entre le lot 3 et le lot 4 est en train d'être examinée par l'Ingénieur pour une solution au risque de non disponibilité d'eau pour la réalisation des essais des pompes. Il faudra pour cela, combiner la livraison ou la mise en service du chenal de décharge, la mise en service de la partie du Djeuss artificiel en amont de Diama et la fin des travaux de la station de Diama (notamment les armoires électriques et l'électricité) ainsi que la livraison du siphon de Yallar.

1.2 Sous-activité Podor

➤ **1.2.1 Travaux d'aménagement et d'équipement de la cuvette de Ngalenka (Marché MCA-S/IWRM/2012/052) :**

➤ Entreprise : RC Construçãoes / RC Sénégal

➤ Montant des travaux : 2 410 930 615 FCFA

➤ Délai d'exécution : quatorze (14) mois, du 06 Novembre 2012 au 06 Janvier 2014. Ces travaux ont été réceptionnés et le périmètre est mis en valeur pour la campagne agricole en cours.

Suite au constat d'achèvement des travaux supplémentaires, tous les travaux ont été réceptionnés depuis le 13 Mai 2014. L'ingénieur et l'entreprise se sont mobilisés sur le site, respectivement du 15 au 18 juillet et du 15 au 26 juillet 2014 pour accompagner les producteurs dans la mise en eau du

périmètre. Quelques difficultés ont été rencontrées dans la fourniture d'électricité qui n'était pas disponible tout le temps. Le compteur de la SENELEC n'a été posé qu'en fin juillet 2014, néanmoins elle avait fait le branchement de la station d'irrigation pour permettre le démarrage de la mise en eau qui a concerné le canal principal et les canaux secondaires.

A cette occasion, l'ingénieur a partagé avec les producteurs la gestion des ouvrages du périmètre ainsi que l'organisation du tour d'eau. Quelques problèmes de fuites constatées dans certains canaux car le réseau qui s'était complètement asséché présentait de fentes de retrait liées à la forte chaleur et la nature des matériaux. L'entreprise a rapidement réglé cela, et a procédé à l'encadrement des pompistes dans le fonctionnement de la station et des pompes.

Les tuyaux destinés aux siphons d'irrigation ont été gardés lors de la réception provisoire pour éviter leur vol avant la mise en eau. Ils ont été découpés par la Délégation SAED de Podor et distribués aux producteurs par GIE, sur leur insistance, et non par quartier hydraulique comme préconisé dans le manuel de gestion. Pour l'équilibre social, la SAED a retenu de rejoindre la position des producteurs et restera vigilante pour une bonne organisation du tour d'eau. La mise en eau du réseau s'est déroulée le 7 août 2014 suivie des premiers semis.

➤ **1.2.2 Contrôle et Supervision des travaux (Marché N°MCA-S/IWRM/2012/051) :**

La mission de contrôle (l'ingénieur) des travaux a été assurée par STUDI International. Le montant du contrat s'élève à 333 186 400 FCFA.

Sur le plan financier, le décompte à l'achèvement a été payé ainsi que la restitution des montants de la retenue de garantie. Le montant final des travaux, y compris les travaux supplémentaires, est de 2 473 740 401 FCFA, soit 62 809 786 FCFA de plus que le montant du contrat de base ou 2,61 %.

L'ingénieur a livré le manuel d'entretien et de gestion du périmètre le 16 mai 2014. Il n'a pas encore remis le rapport d'achèvement.

Concernant l'archivage des documents du projet, l'ingénieur a remis les dossiers physiques ainsi que les documents numériques correspondants (sur disque dur de 250 go). Ces documents comprennent 92 boîtes d'archives, 08 livrets journaux de chantier et 33 cd-rom. Un PV de réception de ces documents a été signé avec le maître d'ouvrage. Les doubles des plans de récolement sont donnés à la délégation de podor et un PV a été établi

1.3 Activités transversales

1.3.1 Mise en œuvre des activités de sécurisation foncière (LTS02)

- Montant total du contrat: US\$ 3 584 856,24

Les activités panifiées ont été réalisées comme suit :

- **Activité 1 : Appui à la réorganisation foncière et à la délivrance des titres**

- **Cuvette de Ngallenka :** Le processus participatif pour l'opérationnalisation des critères d'affectation des terres, a abouti à la détermination des listes de bénéficiaires par les commissions villageoises créées à cet effet. Ces bénéficiaires ont été regroupées autour de 53 GIE, qui ont été formalisés auprès du tribunal régional de Saint-Louis. Afin de faciliter l'accès au crédit de campagne pour ces GIE, un moratoire a été négocié avec la CNCAS pour les bénéficiaires dont les anciens GIE ont des arriérés de dettes auprès de l'institution financière. Après constitution des demandes de crédit et ouverture des comptes bancaires des 53 GIE, la CNCAS leur a octroyé les crédits à hauteur de 100%.

Le conseil rural de Ndiayenne Pendao a affecté par délibération du 23 mai 2014, les 450 ha de la cuvette de Ngallenka aux 53 GIE bénéficiaires. La délibération a été approuvée par le Sous-Préfet de Thillé Boubacar le 16 juin 2014. Du 24 juin au 1er juillet 2014, a eu lieu l'installation physique des GIE dans la cuvette de Ngallenka avec la Commission domaniale du CR Ndiayenne Pendao, appuyée par MCA-S, le prestataire Foncier, le CADL de Thillé Boubacar et la SAED. Les extraits de délibération ont été délivrés aux GIE au cours d'une cérémonie officielle organisée le 2 juillet 2014, au siège du Conseil rural de Ndiayenne Pendao. Le DG de MCA-S, le Directeur résident du MCC, le Préfet de

Podor, le Sous-Préfet de Thillé Boubacar, le Conseil rural de Ndiayenne Pendao, les présidents et membres de GIE, les experts de MCA-S et de la SAED ont participé à cette cérémonie.

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour une exploitation de 100 % de la cuvette de Ngallenka.

- **Formalisation foncière dans les 9 CL de la zone du projet MCA-S :** L'appui à la formalisation foncière constitue une des activités phare du LTS02 en termes de résultats et d'impacts par rapport aux indicateurs de MCA. Il s'agissait dès l'entame, après une forte campagne de communication, de recenser les demandes de formalisation au niveau de toutes les collectivités locales. A l'issue des premiers appuis, près de **2.336** demandes de formalisation foncière ont été recueillies. Les commissions domaniales seront appuyées par MCA-S pour effectuer les enquêtes nécessaires devant permettre aux nouveaux Conseils locaux de délibérer.

➤ **Activité 2 : Actualisation, mise en application et vulgarisation des outils de sécurisation foncière: POAS et CDI**

L'actualisation des POAS de Ronkh et de Ndiayenne Pendao a été bouclée en partenariat avec la SAED. La cartographie et les règles de gestion de ces POAS et des cinq (05) autres POAS seront imprimées et mises à la disposition des CL.

Les outils audio et visuels de vulgarisation sont confectionnés. Les films de vulgarisation des POAS ont été tournés avec les PCR, les ASCOM, les membres de la commission domaniale, les CADL, les techniciens de la SAED et les membres des commissions de zone comme principaux acteurs. Les modèles de panneaux ont été validés et la conception est en cours. Les commissions de zone de gestion POAS ont été redynamisées et des réunions périodiques sont tenues avec elles. Les sites d'implantation des marquages sont identifiés de même que les points d'eau et parcours de bétail où des espèces végétales seront plantées.

Des émissions radio interactives dans la zone de Podor et du Delta ont été tenues.

Un modèle de CDI traduit en trois (03) langues sera édité et mis à la disposition des CL.

➤ **Activité 3 : Renforcement de capacité des acteurs**

Le premier et le deuxième passage de la formation des Conseillers locaux, des services techniques, des autorités déconcentrées et des organisations de producteurs sont bouclés. Les principaux modules sont : genre et gouvernance foncière, SIG, GPS, Informatique et cartographie, Registre foncier et archivage, POAS et SIG, Manuel de procédures, OP et Gestion de conflits. Le troisième passage devra permettre de former les nouveaux élus issus des récentes élections locales.

Des ateliers de mise à niveau sur l'acte III de la décentralisation sont programmés durant le mois d'août 2014 pour les 9 CL de la zone du projet MCA-S.

➤ **Activité 4 : Gestion, mise en application et mise à jour de la base de données géographique et socio foncière**

Le logiciel SIF a été présenté à MCA-S et à la SAED. Il a été installé dans deux CL test : Diama et Ndiayenne Pendao. Le déploiement dans les sept (07) autres CL se fera à la suite de l'évaluation de la phase test et de la correction des bugs constatés.

➤ **Activité 5 : Mise en application, institutionnalisation et vulgarisation des Registre fonciers du Manuel de procédure et fonctionnalités des organes d'appui à la sécurisation foncière**

L'appui aux CTASF et aux commissions de gestion des conflits se poursuit, selon le calendrier prévu, dans les CL de Delta et de Podor.

Les outils fonciers : registres fonciers, livres fonciers sont en phase test dans les CL de la zone du projet. Les récentes élections locales ont retardé le déroulement de cette activité.

• **Contraintes**

- La mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation, avec la tenue des élections locales du 29 juin 2014 a retardé l'institutionnalisation des documents fonciers (registre foncier et manuel de procédures), la matérialisation des zones POAS, l'installation du SIF dans les CL, etc. C'est pourquoi, pour éviter ces retards, des rencontres de prise de contact et de mise à niveau sur l'acte III de la décentralisation sont planifiées dans les 9 CL de la zone du projet du 7 au 16 août 2014. Ces rencontres sont menées par le consultant- Expert en décentralisation et développement local.
- Après analyse de la progression des tâches du contrat LTS02, il ressort que la durée de mobilisation du personnel-clef, qui n'intervient pas à temps plein (13 hommes/mois sur 24 mois) ne permet plus de couvrir l'ensemble des activités qui restent à être exécutées, à 7 mois de la clôture. De ce fait, un avenant 1 au contrat LTS02 a été signé le 1er août 2014. Cet avenant vise à couvrir les activités qui restent à être exécutées.

- **Prochaines étapes**

- Suivi de l'exploitation des GIE dans la cuvette de Ngallenka ;
- Poursuite du processus de formalisation foncière ;
- Relance des activités POAS et début du processus de marquage des zones de gestion, pistes de bétail, cours d'eau, etc.
- Poursuite de l'accompagnement des CL pour l'utilisation des outils de sécurisation foncière et Formalisation des documents fonciers ;
- Déploiement du SIF dans les autres Collectivités locales, et du matériel informatique et bureautique acquis à cet effet ;
- Poursuite des séances de formations avec les acteurs ;
- Poursuite de l'appui aux CTASF et aux organes de gestion des conflits.

1.3.2 Activités de mise en œuvre de la gestion environnementale et sociale dans le cadre du projet irrigation et de gestion des ressources en eau

1.3.2.1 Mise en œuvre des activités environnementales, sociales, hygiène, santé et sécurité

- **Etat d'avancement**

Sur le lot 1, les défis actuels sont inhérents à la réhabilitation des emprunts en fin d'exploitation comme le cas de Boundoum et de Ronkh. L'entreprise procède actuellement au dépôt de produits de curage et de déblais (lot 2). L'emprunt de Demba est en cours de réhabilitation à hauteur de 70 % cependant l'entreprise tarde à fermer définitivement ce site. Des dispositions sont en train d'être prise pour le couchage de parois abruptes.

Pour ce qui concerne la gestion de la turbidité, les entreprises chargées des lots 1, 2 et 3 ont adopté des programmes de suivi de la turbidité de l'eau. C'est dans ce cadre que sont réalisées des mesures hebdomadaires de la turbidité à côté des tous les ouvrages, ainsi que des prises d'eau des stations de potabilisation d'eau de Boundoum, de Kassack Nord et de Kassack Sud.

C'est dans ce cadre que des stations d'adduction d'eau potable (AEP) existantes (Boundoum Est, Kassack Nord) par la fourniture d'intrants et l'adaptation du traitement aux caractéristiques de l'eau pour les populations qui s'approvisionnaient directement dans les adducteurs.

Concernant le traitement des eaux usées dans les bases de vie, toutes les eaux usées sont canalisées vers des fosses septiques. Alors que dans la base industrielle et dans les chantiers, le lavage des machines et engins se fait sur une aire confinée équipée d'un déshuileur/débourbeur. Les eaux sont collectées par deux réseaux différents : eaux de lavage et eaux chargées.

S'agissant des programmes de reboisement, les entreprises ont déjà recruté les prestataires. Les activités (ONG ou autres sous-traitants du programme de reboisement compensatoire) qui ont été approuvés par l'ingénieur. C'est ainsi que des rencontres avec les communautés ont été tenues pour l'identification des sites de reboisement et le choix des essences à reboiser.

Malheureusement pour certaines zones comme la CR de Ronkh, les superficies contractuellement prévues ne sont pas disponibles.

Chez d'autres populations, il a été noté une grande préférence pour les essences fruitières, contrairement aux données des contrats.

Toutefois, le MCA-Sénégal en relation avec l'Ingénieur et les entreprises notamment du lot 2 sont à la recherche de solution en vue de prendre en compte les besoins des populations.

- **Risques et moyens de mitigation**

Le principal risque identifié est lié au retard sur le démarrage des activités de reboisement sur le lot 2. Toutefois, l'ingénieur a proposé comme solution la réalisation d'au moins la moitié de ce qu'avait prévu le PIA3S soit 118 ha en accordant toutefois la priorité aux essences fruitières conformément à la volonté des populations bénéficiaires. Cette option est en cours de finalisation.

- **Perspectives**

- Poursuivre la réhabilitation des emprunts dès la fin de leur exploitation ;
- Poursuivre les efforts liés à la mise en œuvre des programmes de reboisement compensatoire durant l'hivernage en cours ;
- Assurer le suivi des non conformités et la gestion de la santé et de la sécurité au travail notamment par le respect des consignes ;
- Suivre la turbidité et la qualité des eaux notamment au cours des travaux en hivernage.

1.3.2.2 Mise en œuvre des plans d'action de réinstallation

➤ Activité Delta

• État d'avancement

Au mois d'août 2014, les activités afférentes à la mise en œuvre des plans d'action de réinstallation concernent essentiellement :

- la gestion des réclamations,
- la finalisation des ententes individuelles pour les réclamations concluantes,
- le suivi des équipements à reconstruire au bénéfice des PAP,
- la consolidation des acquis dans le domaine de la sensibilisation sur le PAR et les stratégies de reconversion et de rétablissement économique déployées par les PAP,
- la stratégie d'assistance aux PAP vulnérables.

• Suivi des réclamations

À la date du 31 juillet, 581 réclamations ont été enregistrées dont 541 ont été traitées, soit 40 en cours de traitement. Parmi les réclamations traitées, 24 concernent Conduril, 8 pour Razel, 74 sont considérées comme impactées (13 %) et 431 ont été non concluantes et clôturées.

• Couverture des déclarations d'incidents

Sur le Ngalam, il s'agissait de réclamations (13) pour pertes de culture ou de terre et d'arbres (1). Les visites de terrain ont permis de constater l'existence de culture sur huit (8) parcelles, deux (2) parcelles inexploitées ni mises en valeur, deux (2) parcelles hors emprise et des pertes d'arbres dans un lieu abritant un bâtiment à compenser en nature (2.0618001). Deux des parcelles étaient soit disant minimisées, mais après vérification elles sont dans l'emprise.

• Signatures des ententes de réclamations concluantes

Quinze (15) ententes ont été signées et quinze (15) autres en cours de finalisation. Les ententes devront être finalisées au plus tard à la fin du mois d'août 2014.

• Suivi des réclamations à traiter par les entreprises

Il s'agit de 31 réclamations dont, 24 concernent Conduril, 8 pour Razel. Tous les cas impliquant la continuité du service de l'eau ont été traités en collaboration et sous la supervision de l'Ingénieur.

Les cas concernant la continuité du service de l'eau ont été toutes traités par les entreprises suite aux directives de l'Ingénieur. Toutefois, les dossiers concernant les pertes de cultures ou de récolte ne sont pas encore finalisés pour être transmis à l'Ingénieur.

• Suivi de la reconstruction des équipements

Pour le lot 2, la reconstruction des concessions ne sont toujours pas entamés.

Pour le lot 3, la construction de la case de santé de Taba Treich est terminée, mais le mur de clôture n'a pas encore été fait, les salles de classes sont au niveau élévation, de même que les concessions au nombre de onze (11). Concernant les tanneries de Mboubéne et de Amoura l'implantation est faite. S'agissant des bassins, les préfabriques sont en cours.

Une fiche de suivi de la reconstruction des équipements est réalisée portant sur la date de début, l'état d'avancement, la date de fin, la date de livraison concernant les lots 2 et 3.

• Risques et moyens de mitigation

Les risques identifiés notamment en termes de :

- retard sur la construction des structures de remplacement aussi bien des concessions que des équipements agricoles,
- réclamations sur les zones d'interventions de Conduril (Kassack Nord et Sud, Ngalam),
- d'inondations des zones d'habitations proches de l'emprise (Kassack Sud).

Les moyens de mitigation sont :

- accélérer auprès de l'Ingénieur et de Conduril les implantations ainsi que les études techniques d'exécution,
- se fonder sur les acquis du lot 3 pour démarrer les préfabrications d'autant plus que les modèles acceptés en ce qui concerne les équipements agricoles seront similaires,
- démarrer les travaux sur les axes déjà terrassés par Conduril,
- faire l'état des lieux sur les zones où l'Entreprise devra intervenir afin d'anticiper sur les réclamations potentielles,
- sécuriser (Entreprise) par des diguettes les maisons jouxtant l'emprise (Kassack Sud par exemple) afin d'éviter l'inondation de celles-ci.

- **Perspectives**

- Poursuivre la gestion des réclamations et la documentation de ce processus et diligenter le paiement des compensations dans le cas des réclamations acceptées ;
- Finalisation du rapport sur la vulnérabilité et les mesures d'assistance aux PAP ;
- Mettre en place les fonds prévus dans les PAP au titre de l'assistance des PAP vulnérables ;
- Assurer le suivi de la construction des compensations en nature, veiller à ce qu'elles soient fonctionnelles et participer à la réception provisoire des structures en présence des PAP concernées ;
- Suivre la finalisation du document de micro-projets de reconversion pour les groupes de femmes, diligenter leur financement et leur mise en œuvre.

➤ **Activité Ngallenka**

- **État d'avancement**

Des enquêtes complémentaires dans le cadre de l'approfondissement de la vulnérabilité des PAP ont été effectuées à l'issue desquelles une liste de dix (10) PAP vulnérable a été établie sur la base de critères du PAR et des expériences de Réinstallation dans le projet Sud.

Une mission est en cours du 04 au 09 août 2014 dont les objectifs consistent à :

- établir le diagnostic des PAP vulnérables,
- élaborer les plans d'action dans le cadre de l'accompagnement et de l'assistance des PAP vulnérables,
- procéder à l'identification des microprojets,
- rencontrer les services déconcentrés sur le suivi des projets des PAP vulnérables.

- **Installation des PAP**

Une mission est en cours pour cartographier la réinstallation sur les terres de remplacement pour élaborer la carte des parcelles ou portions de parcelles attribuées à chaque PAP.

- **Perspectives**

- Évaluer la possibilité de financer une infrastructure d'approvisionnement en eau sur le site de réinstallation choisi par 12 ménages PAP ou encore des moyens facilitant l'accès à l'eau potable ;
- Préparer un plan d'action pour appuyer les PAP vulnérables et veiller à sa mise en œuvre ;
- Veiller à ce que toutes les PAP et particulièrement les femmes PAP récupèrent la superficie qu'elles cultivaient au sein des GIE avant le projet ;
- Appuyer les femmes PAP afin qu'elles puissent conserver leurs terres à long terme ;
- S'assurer que les PAP obtiennent la formation technique prévue dans le PAR ;

- Finaliser le rapport de post-réinstallation (réinstallation sur les terres de remplacement avec la carte des parcelles ou portions de parcelles attribuées à chaque PAP, réinstallation des concessions (avec photos), liste de PAP vulnérables, appui prévu pour les PAP vulnérables, suivi réalisé et planifié).

➤ **Zone Nord**

a) Ngalenka

Avec la livraison de la cuvette de Ngalenka en juillet, les femmes et les groupes vulnérables ont pu accéder à la terre conformément à la volonté du MCA de réduire les inégalités et les discriminations basées sur le Genre.

En tant que membre d'un GIE ou individuellement, l'opportunité a été offerte à la femme d'accéder pleinement à la terre, de l'exploiter, d'en tirer profit et de contrôler les bénéfices à travers l'accès et la gestion responsable du crédit.

Sur les 450 ha de terres valorisées par le projet dans la cuvette de Ngalenka, 10 % ont été attribuées d'office aux GPF

Les treize (13) GPF (formalisés en GIEs) ont tous reçu leurs titres d'affectation le 02 juillet 2014.

Lors du passage devant les deux commissions d'attribution du crédit de la CNCAS de juin et de Juillet 2014 elles ont obtenu 100 % de financement de leur campagne.

Les treize (13) GPF sont installés sur des superficies où la proximité avec le groupe d'appartenance sociale est prise en compte. Il a aussi été retenu de leur attribuer des types de sol pour les différentes productions culturales (riziculture et polyculture) conformément à leur demande.

Au même titre que les hommes, les femmes ont reçu leurs semences, engrais et produits phytosanitaires pour cette campagne d'hivernage.

b) Les femmes dans les autres superficies

Les Femmes PAPs (Personnes affectées par le projet) ont fait l'objet d'un suivi par l'expert Genre du PMU SAED afin de s'assurer qu'au moment de l'installation, elles n'ont pas été remplacées par des hommes. Des séances de travail ont eu lieu entre l'expert genre et les responsables des GIEs PAPs pour les sensibiliser sur l'impérieuse nécessité de ne pas porter atteinte aux droits des PAPS. Ces derniers font l'objet d'un suivi dans le cadre de mesures mises en place par l'équipe de réinstallation, sous le contrôle de MCC.

Pour les autres GIEs mixtes, les vérifications effectuées jusqu'à présent au moment de l'installation ne révèlent aucun cas de substitution, comme redouté par les femmes.

c) Processus de mise en œuvre des activités de Mesures de Sauvegardes Sociales

Le processus de mise en place de huit (8) garderies communautaires connaît des avancées significatives. Les communautés bénéficiaires sont mobilisées de même que les autorités locales.

Les sites de construction ont été attribués par les collectivités locales. En plus, ces dernières ont réitéré leur engagement à travers la dotation d'une subvention annuelle destinée à la prise en charge de la Petite Enfance. La sélection des structures pour l'accompagnement social et le suivi des travaux est en phase de finalisation. Les services techniques régionaux en charge de la Petite Enfance manifestent leur appui et leur accompagnement de la mise en œuvre des activités.

La mise en place de ces garderies communautaires, important volet d'accompagnement de la composante Social et Genre, impulsera, en plus de l'accès au foncier et au crédit, la promotion du pouvoir économique des femmes de la vallée et du Delta.

d) Autres activités Genre

- Prise en compte des Traités Internationaux de Personnes (TIP) ;
- Des données relatives au personnel de l'entreprise : L'effectif total du personnel est passé à **552** et se répartit comme suit : Encadrement **21** (dont deux femmes) ; Personnel muté **180**, main d'œuvre spécialisée SOSETER **145** ; main d'œuvre locale **206**. L'effectif total des femmes au niveau de l'Entreprise s'élève à **24**.

- Communication pendant les travaux : Les activités de communication et de sensibilisation liées aux travaux se sont globalement bien déroulées durant le mois de juin dans les communautés rurales de Guédé et de Ndiayène Pendao avec un total de 1 826 personnes sensibilisées (voir rapport d'activités ICE du mois de juin).
- Rencontre avec les éleveurs : Une réunion a été organisée le 25 juin avec les éleveurs de la communauté rurale de Ndiayène Pendao pour mettre à jour les informations les concernant, de discuter des attentes des uns et des autres et de suggérer des propositions principalement liées à la gestion du parcours du bétail.
- Mesures d'accompagnement Social/Genre: Les groupements des femmes des collectivités locales de Richard-Toll, Dagana, Bokhol, Fanaye, Ndiayène Pendao, Gamadji Saré, Ndioum et Guédé ont été formés en dynamique organisationnelle, genre et foncier. Les formations ont eu lieu sous forme d'ateliers et ont duré quatre (4) jours pour chaque collectivité concernée. Chaque groupement a présenté 4 membres de son bureau. Au total, **272** femmes ont été formées dans les domaines cités ci-dessus.
- Gestion des plaintes et doléances des populations locales : Les solutions proposées par l'Entreprise et validées par l'Ingénieur pour la gestion des plaintes émises ont été, pour l'essentiel, exécutées. D'autres plaintes reçues récemment notamment à Thillé Boubacar sont en train d'être étudiées conformément au mécanisme de traitement en cours.

e) Perspectives

- L'affectation des terres (ou formalisation des affectations) reprendra dans toutes les communes dans la deuxième semaine du mois d'Août 2014 ;
- Les formations des GPF reprendront au mois de Septembre 2014 ;
- Le mois d'Août 2014 sera consacré à la préparation des modules et à l'identification des cibles.

f) Sensibilisation sur les IST et VIH/SIDA, le paludisme et les maladies hydriques

- L'activité de sensibilisation sur le sida et les maladies hydriques est toujours en cours. Le personnel du groupement est sensibilisé sur des thèmes spécifiques ;
- L'implantation concertée a été faite avec les populations d'Amoura, particulièrement les femmes pour la tannerie qui est prévue pour leur village ;
- L'Etat d'avancement des travaux de construction du poste de santé de Diama est satisfaisant.

QUELQUES DONNEES SUR LA SENSIBILISATION SUR LES TRAVAUX (avril-juin 2014)				
Rubriques	Avril	Mai	Juin	Indicateurs globaux
Nombre total de personnes touchées	2 840	2 768	1 826	7 434
Nombre d'hommes touchés	1 181	1 113	766	3 060
Nombre de femmes touchées	1 659	1 655	1 060	4 374
% d'hommes	42%	40%	42%	41%
% de femmes	58%	60%	58%	59%
Trafic humain, procédures de recrutement, respect des us et coutumes, interdiction de commettre des forfaits sur les femmes et les enfants, obligation de payer les dettes contractées, précautions de sécurité en cas de traversée, interdiction de transporter du personnel sur les camions plateau, mesures préventives contre la pollution du sol sur les rejets de carburant d'huile, respect de la limitation des vitesses, obligation du port des EPI, hygiène alimentaire et mesures préventives contre la poussière, gestion des enrobés non utilisés au niveau de la chaussée, interdiction de procéder à la surcharge des véhicules légers,				

Projet de Réhabilitation des Routes

L'objectif global du projet vise :

- à améliorer le niveau de service de l'infrastructure routière,
- à faciliter la circulation des personnes et améliorer les échanges commerciales,
- à contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté des populations des localités traversées par la route,
- à établir les mesures d'atténuation d'impacts et
- faciliter la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation et de sécurité.

2.1 Au Nord - Route Nationale N°2 de Richard Toll à Ndioum (122 km)

2.1.1 Travaux routiers Richard - Toll à Ndioum (122 km)

La réhabilitation de la route se fait avec les normes de la CEDEAO en la matière. Ainsi, il sera mis en place:

- une chaussée de 10,20 mètres de large,
- des accotements revêtus en enduits superficiels de 2x1, 5 m de part et d'autre,
- un revêtement de 7,20 m en béton bitumineux sur 5 cm d'épaisseur.

➤ Entreprise : Groupement CSE / SOSETER

➤ Montant des travaux : 27 529 035 705 471 FCFA

➤ Délai d'exécution : Vingt-quatre (24) mois, du 14 Janvier 2013 au 14 Janvier 2015.

Les travaux ont connu un avancement physique de 52,1% pour un délai contractuel consommé à 75%.

Sur le plan financier, le taux d'exécution est de l'ordre de 50,32 % sur une prévision de 71,6 %. Les travaux de terrassement connaissent un niveau d'exécution de 69 %. Le revêtement de la chaussée est fait sur les 69 premiers kilomètres sur les 122 km prévus, soit un taux de 56,55 %.

Aucune notice de réclamation n'a encore été reçue de l'entrepreneur.

Le mois de Juillet 2014 reste caractérisé par la reprise des travaux de mise en œuvre de la couche de base en latérite au ciment et du revêtement en béton bitumineux après le transfert de la centrale d'enrobés du PK 26 au PK 64. Les travaux d'assainissement se poursuivent à un rythme satisfaisant.

Le revêtement en béton bitumineux est réalisé du PK 0+000 au PK 69+350 avec un saut de 300ml au niveau de l'OH du PK 57+950 ;

Le revêtement des accotements en bicouche a connu un avancement significatif jusqu'au PK 67+100 ;

La mise en œuvre de la couche de fondation est terminée entre les PK0 et PK 77+300. Les travaux de recyclage et de préparation d'assiette sont en cours entre les PK77+500 et PK 90 ;

L'implantation et la réception du fil d'eau des ouvrages hydrauliques sont terminés jusqu'au PK100, les plans de calage du tronçon PK103 -122 ont été analysés par l'Ingénieur ;

Le nombre d'OH préfabriqués est de 164 et la pose des dalots est au nombre de 135 et se situe au PK 96+837 ;

Les caniveaux bétonnés des agglomérations de Richard Toll, Dagana et Bokhol sont réalisés ;

Les travaux de protection des talus se poursuivent du PK 30 au PK 60 ;

La livraison des 60 premiers kilomètres est envisagée vers Septembre 2014.

L'Entreprise s'étant dotée de skis laser montés sur le finisseur permettant une amélioration significative de la qualité de la mise en œuvre des enrobés, il a été noté une évolution qualitative de

l'UNI au regard de la progression des valeurs enregistrées avec l'APL entre la section PK36-PK60. L'IRI moyen est passée de 1,5 à 1,23.

Si on se réfère aux résultats d'IRI calculés sur les trois sections (n°1 à n°5), le coefficient de corrélation entre les valeurs de l'IRI calculé avec les cotes (niveau et mire) et celles mesurées avec l'APL est de l'ordre de 1,2. Ce coefficient a été obtenu en faisant la moyenne des différents rapports NIVEAU/APL sur les cinq (05) sections. Le pourcentage de la différence relative entre les mesures suivant les deux méthodes (niveau+mire et APL) est de l'ordre de 17 %

Pour la répétabilité, en considérant l'écart-type et le rapport écart-type/IRI sur les résultats obtenus sur toutes les cinq sections mesurées avec l'APL, l'Ingénieur a confirmé la répétabilité de l'appareil.

Les rapports obtenus entre les mesures par le niveau+mire et l'APL appellent pour l'entreprise à procéder à une vérification à nouveau de l'APL. Cela ne va pas concerner la répétabilité de l'APL déjà établie, mais permettra d'assurer une plus grande exactitude des résultats avec cet appareil de manière à ne plus recourir aux mesures fastidieuses d'uni par pas de 30 cm sur tout le linéaire de 122 km.

On peut noter ce qui suit pour le mois :

- Amenée de matériel complémentaire : néant au cours du mois
- Travaux de protection de talus en béton, caniveaux en béton armé (7027 ml)
- Bordures (6626 ml) en cours sur les 60 premiers kilomètres
- Protection talus en cours PK 50 à Fanaye
- Assainissement : caniveau du village de Dimat PK 60 en démarrage
- Clôture des écoles : 2252 ml
- Centres ou cases de santé : 480 ml

Pour une meilleure auscultation des chaussées, un programme de formation au déflectomètre à masse tombante (FWD) pour des agents de l'AGEROUTE et le personnel technique de mise en œuvre du projet est programmé le courant du mois de septembre 2014. Il s'y ajoute la notification faite à l'Entreprise pour la fourniture d'un géo radar et d'un dipstick.

Il faut noter un dépassement des valeurs des résistances à la traction de la couche de base faisant redouter un effet de dalle pour une structure latéritique améliorée au ciment ; des solutions envisagées seront proposées par l'ingénieur et l'entreprise.

Au niveau des enrobés, le non-respect des modules de richesse et des compacités Duriez font que l'ingénieur tout comme l'entreprise ont étudié une amélioration des enrobés au filler ciment et ou au sable fillerisé de basalte. Avec l'économie générée par l'optimisation de la chaussée et les réserves d'imprévus budgétaires, MCA Sénégal envisage de confier à l'entreprise avant la fin des travaux de son contrat de base, le prolongement des travaux de la RN2 sur 30 km, soit jusqu'à hauteur de Aéré Lao. Pour cela, les études technico-économiques incluant le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) vont être très prochainement sollicitées auprès des prestataires.

2.1.2 Travaux de Construction du Pont de NDIJOM (160 m)

La construction du pont de Ndioum et de ses bretelles d'accès est faite suivant les normes internationales en vigueur. Le pont de Ndioum participe au désenclavement de l'île à Morphil en la reliant à la RN2 réhabilitée par travers le fleuve «Doué». Le pont sera composé de neuf (09) travées de 17,80 m, deux (02) voies d'accès avec une bretelle sud de 750 ml et une bretelle nord de 550 ml. Ces bretelles ont une chaussée large de 7,2 m, revêtue en béton bitumineux de 5cm d'épaisseur avec des accotements de 2x1, 5m.

- Entreprise : MSF ENGENHARIA S.A.
- Montant des travaux : 6 827 151 455 FCFA
- Délai d'exécution : Vingt (20) mois, du 29 Novembre 2012 au 29 Juillet 2014.

Les travaux ont connu un avancement physique de 68 % pour un délai contractuel consommé à 98,33%.

L'avancement financier est de 64 % sur une prévision de 99,20 %. Cela est justifié par le retard sur l'échéancier qui est de l'ordre d'environ trois (03) mois. La fin des travaux est prévue au mois d'octobre 2014. Cependant, il faut noter une amélioration des rendements par rapport au trimestre passé.

Le retard constaté est essentiellement consécutif aux multiples litiges ayant opposé au début l'entrepreneur et l'ingénieur relativement à la validation de la culée C1 (fondations) exécutée sans l'accord de l'Ingénieur. L'échéancier fixé au 29 Juillet 2014 est donc perturbé pour les multiples retards provoqués au niveau des fondations, des terrassements, des équipements du pont.

La production du mois d'Août sera acceptable avec la réalisation de la protection des bretelles et de la deuxième travée du pont. Il est également prévu courant août l'achèvement des travaux sur les ouvrages hydrauliques OH1 et OH2, sur la bretelle Sud et OH3 sur la Bretelle nord.

Des travaux connexes de construction et d'aménagement d'un terrain multifonctionnel et de reconstruction de bâtiments impactés par le projet sont achevés par l'entreprise SOECO pour un montant total de 85 047 263 F CFA.

L'Entrepreneur a émis près de 17 notices de réclamation pour un coût global de \$2 388 745,72 et a saisi le conciliateur pour une demande de décisions sur certaines d'entre elles. Le Conciliateur a rendu ses décisions comme suit :

- pour la notice N°8 relative à retard de paiement du décompte n°04, MCA devra payer à l'entreprise des moratoires pour un montant de 639 442 francs CFA,
- pour la notice N°9 relative à retard de paiement du décompte n°05, MCA devra payer à l'entreprise des moratoires pour un montant de 317 432 francs CFA,
- pour la notice N°11 relative aux zones d'emprunt prévues dans le contrat, MCA ne devra payer aucune amende
- pour la notice N°13 relative à l'immobilisation de l'atelier de Forage (Prix unitaire 901.7), MCA devra payer des amendes pour un montant de 420 236 971 francs CFA.

Le montant cumulé que MCA Sénégal devra payer à l'Entreprise MSF au titre de ces premières décisions par le Conciliateur est un montant de 421 795 567 FRSCFA, soit à un taux de 474 francs CFA/dollar US, 889 864,06 \$US

Les autres notices de réclamations n'ont pas encore fait l'objet de décisions.

2.1.3 Supervision des travaux de la RN2 et du Pont de Ndioum

➤ Mission de supervision des travaux routiers de la RN2

- Ingénieur : SGS
- Montant contrat : 1 580 232 000 FCFA HT/HD, dont 776 664 000 FCFA pour la RN2
- Date de démarrage : 02 janvier 2013
- Délai de supervision : 26 mois
- Date de fin : 02 mars 2015
- Montant payé jusqu'à juillet 2014 : 512 598 240 FCFA

➤ Mission de supervision du Pont de Ndioum

- Ingénieur : SGS
- Montant contrat : 1 580 232 000 FCFA dont 803 568 000 FCFA pour le pont de Ndioum
- Date de démarrage : 15 novembre 2012
- Délai de supervision : 22 mois

- Date de fin : 15 Septembre 2014
- Montant payé jusqu'à juillet 2014 : 691 068 480 FCFA

1.2 Au Sud - Route Nationale N°6 - 286 km

2.2.1 Lot 1 : Ziguinchor – Tanaff – 116 km

- Entreprise : CORSAN CORVIAM
- Montant des travaux : 47 241 308 648 FCFA
- Délai d'exécution : Vingt-quatre (24) mois, du 19 mars 2013 au 19 mars 2015.

Les travaux ont connu un avancement physique de 8,90 %. Le délai contractuel consommé est de 16 mois, soit environ 66 % du délai contractuel des travaux. Sur le plan financier, le taux d'exécution est 6,21 % sur une prévision de 51,4 %.

Cet important retard est consécutif à un défaut de mobilisation à temps des ressources humaines et matérielles de l'entrepreneur Corsan Corviam. Avec ce niveau d'avancement et le matériel déployé, il était devenu impossible de réaliser les travaux dans le délai du compact. Face à la situation, la stratégie finale retenue face à cette entreprise est de l'emmener à s'adjoindre des sous-traitants, en renforçant ainsi de manière significative ses moyens matériels et humains afin de pouvoir terminer les travaux dans le délai du Compact. En même temps, l'entreprise a eu des difficultés de trésorerie dans le cadre de l'exécution des travaux et a sollicité une avance supplémentaire de 10 %, portant ainsi son avance totale à 20 % du montant du marché. Dans le souci de sauver le projet, MCA Sénégal a donc sollicité et obtenu à son tour l'avis de non-objection de MCC pour l'octroi à l'Entrepreneur de cette avance supplémentaire de 10 % sous conditions, dont son cautionnement à 100 % et l'engagement de l'entreprise à mobiliser des sous-traitants pour permettre l'ouverture des travaux sur tout le linéaire du lot et augmenter les chances à terminer les travaux dans le délai du Compact. A cet effet, l'entrepreneur a présenté un contrat de sous-traitance avec EBTR pour la section du PK 50 au PK 75 et les négociations ont permis la mobilisation d'un deuxième sous-traitant SAFFIEDINE du PK 116 au PK 75 à compter du 20 Juillet 2014. Avec la mobilisation en cours de ces deux sous-traitants et l'évolution des approvisionnements et aspects des travaux, la réalisation des travaux dans le délai du Compact reste encore possible, mais cela suppose que l'Entrepreneur va pour l'essentiel respecter le nouveau planning soumis en date du 15 mai 2014 et tous les engagements pris par lui dans le cadre de l'octroi de l'avance supplémentaire de 10 %.

Aujourd'hui, on peut estimer le taux de mobilisation du matériel à 85 %, compte tenu du fait que le matériel de fondations profondes est arrivé sur site depuis le 12 Juillet 2014.

L'opération de déminage entre le PK 0 et le PK50 est achevée. Celle qui était en cours entre le PK50 et le PK116 a été mise à l'arrêt courant juin 2014, parce que le contrat de MECHEM (l'opérateur Sud-Africain de déminage) avec le PNUD était arrivé à terme. Il urge de reprendre les travaux de vérification par MECHEM sur le tronçon 50 – 116 km afin de permettre aux sous-traitants de Corsan Corviam actuellement déployés sur cette partie de la route d'évoluer sans risque de mines.

Monsieur Joël CARN, Chef de mission de l'ingénieur est remplacé par Monsieur Bernard LANA à partir du 27/05/2014

La mobilisation d'un ingénieur géotechnicien sur le chantier est toujours attendue, un expert en mise en œuvre de latérite ciment (M. Mariano) est mobilisé le 23/05/2014. On note également l'arrivée d'un expert en géo- radar (M. Joaquim) le 10 Juillet 2014.

Des séances d'auditions par le conciliateur sur 05 réclamations de l'Entrepreneur, objet de la demande de décision n°1, ont eu lieu les 17 et 18 Juillet 2014 au Complexe Hôtelier Ngor Diarama.

Pour la formulation de la latérite ciment en couche de base ; les résultats des écrasements à 7 et 28 jours d'âge ont été transmis, mais l'ingénieur a demandé des renseignements complémentaires et formulé une note technique correspondante transmise à SENELABO le 15 mai 2014 pour correction du rapport. Un second courrier de l'ingénieur daté du 04 Juillet 2014 demandait à l'entrepreneur de

reprendre l'étude et parallèlement des essais de performance ont été effectués au niveau du laboratoire de chantier à partir du matériau de couche de base approvisionné.

Pour le béton bitumineux, les essais d'identification sur les matériaux sont achevés, tous les constituants ont été transmis au laboratoire français EPSILON depuis le 10 Avril 2014. L'ingénieur a beaucoup insisté sur la nécessité de d'accélérer ces études formulation.

L'ingénieur a transmis un Devis Quantitatif et Estimatif provisoire relatif aux nouveaux prix à la date du 28 Avril 2014 pour ce qui concerne les variantes des ponts de Niaguis, Sindone et Samine.

Les notes techniques sur les plans des ponts ont été transmises par l'ingénieur à l'entrepreneur depuis le 10 Mai 2014.

Le pont de Niaguis est entièrement démoli depuis le 10 Mai 2014. La préparation de la plateforme pour l'exécution des pieux est en cours. Toutefois, l'approbation des plans par le bureau VERITAS en charge du contrôle technique pour la garantie décennale n'est pas encore transmise à l'ingénieur pour permettre le démarrage des travaux.

On peut noter ce qui suit :

- Démarrage des travaux préparatoires du PK 116 vers le PK 50 par le sous-traitant Safiedine ;
- Les travaux de terrassement du PK 50 au PK 75 confiés au sous-traitant n'ont pas encore démarré. En effet, il est noté un retard dans la mobilisation du matériel et du personnel de ce sous-traitant ;
- L'Ingénieur a rappelé à l'entrepreneur le renforcement de la signalisation le long des travaux de terrassement qui est insuffisante ;
- La fourniture de basalte est prévue à partir de Diack (région de Thiès) avec un rythme d'approvisionnement de deux bateaux de 2000 tonnes par semaine, affrétés par BREADFOX et transportant des gravillons, du fer et du ciment. Ce programme est aujourd'hui mis en œuvre et une évaluation se fait de façon hebdomadaire ;
- Au niveau du Pont de Niaguis, un chevauchement des nouveaux pieux sur les anciens a fait l'objet d'un déplacement de 1,50 mètre et un second chevauchement a fait l'objet d'un ripage de 45 cm vers le nord. Cela pourrait entraîner une réclamation de la part de l'Entreprise Corsacorviam ;
- L'entreprise prépare une étude technique pour une modification de l'ouvrage de Samine en dalot 4x4x2, les éléments y afférents ne sont pas encore transmis à l'ingénieur qui s'est engagé à les examiner dès transmission, dans les meilleurs délais ;
- Deux (02) réunions ont été tenues avec les concessionnaires de réseaux, notamment avec Sonatel, pour arrêter définitivement entre parties les travaux de dévoiement de réseaux à supporter par le projet ;
- L'entreprise a demandé et obtenu l'autorisation de faire fabriquer les pavés autobloquants en Espagne. Suite à une visite de l'usine effectuée par l'Ingénieur, le Maître d'ouvrage et l'Entrepreneur, la procédure de fabrication a été validée et la production a effectivement démarré.

MCA et l'Ingénieur vérifieront si la mobilisation par l'entreprise des moyens matériels et humains permet de respecter scrupuleusement le planning fourni par l'entreprise au mois de mai 2014. Ce planning devra être actualisé à la mobilisation totale des sous-traitants et en fonction du nouveau délai d'achèvement des travaux fixé par le conciliateur au 13 Août 2015.

2.2.2 Lot n°2 : Tanaff – Kolda – 72,50 km

- Entreprise : CORSAN CORVIAM
- Montant des travaux : 22 578 221 460,50 FCFA
- Délai d'exécution : Vingt-quatre (24) mois, du 19 mars 2013 au 19 mars 2015.

Les travaux ont connu un avancement physique de 21,76 % sur une prévision de 41,77 % pour un délai contractuel consommé à 66,94 %. Cela équivaut à un retard d'environ trois (03) mois qui entraîne le report de la fin prévisionnelle des travaux en juin 2015. Cet écart devrait cependant être réduit ou au moins maintenu au niveau actuel si l'Entrepreneur parvient à assurer un approvisionnement correct du chantier, surtout avec le démarrage prévu de la couche de base et du revêtement après l'hivernage.

A la date du 20 Juillet 2014, le taux de mobilisation du matériel est apprécié à environ 71 %. La demande de l'Ingénieur pour la fourniture par l'Entrepreneur des caractéristiques du matériel, comme l'âge et tous les autres éléments permettant de faire une vérification par rapport au contrat, est toujours restée sans réponse. Le responsable du matériel n'est pas encore mobilisé.

Les travaux de terrassement et de réalisation des couches de chaussée actuellement en cours, concernent les décaissements et les remblais pour l'élargissement de la chaussée entre le PK0 et le PK60. Ces travaux sont achevés entre le PK 2+900 et le PK 60 et sont en cours entre le PK 2+900 et le PK 0.

L'Entrepreneur a indiqué à la réunion de chantier du 07 Juillet 2014 que les projets d'exécution topographiques finalisés seront transmis à la fin du mois de juillet 2014.

A la réunion de chantier du 07 juillet 2014, l'Entrepreneur a indiqué qu'il a pris en compte les commentaires de l'Ingénieur sur les études de formulation du grave latéritique amélioré au ciment réalisées sur les matériaux de l'emprunt du PK 45+000. L'Ingénieur attend de l'Entrepreneur les résultats à 28 jours afin de pouvoir se prononcer sur le dosage de ciment.

La production à la carrière de roche massive de Mansadala est encore très faible en rapport avec les tonnages de gravillons nécessaires pour la réalisation des travaux. L'Entrepreneur attend du bureau Epsilon les résultats des études sur le béton bitumineux et n'exclut pas en cas de non-respect des spécifications, de trouver d'autres solutions de rechange comme l'utilisation des granulats de Diack et de la carrière de AREZKI au niveau de Mansadala.

L'Ingénieur n'a cessé de rappeler à l'Entrepreneur que les études de formulation de latérite ciment et de béton bitumineux sont sur le chemin critique des travaux.

Le Maître d'Ouvrage, l'Ingénieur et l'Entrepreneur ont effectué une visite conjointe d'inspection à la carrière le 26 Juin 2014 en vue d'apprécier l'état d'avancement de la production des granulats, la qualité des granulats produits, la capacité de la station de concassage à produire des granulats en quantité suffisante pour les besoins du chantier. A cet effet les recommandations suivantes ont été faites à l'Entrepreneur :

- Prévoir l'approvisionnement et le stockage du gasoil de sorte qu'aucune rupture ne se produise ;
- Améliorer la propreté des granulats produits, notamment le sable ;
- Améliorer le coefficient d'aplatissement ;
- Prendre les dispositions idoines pour garantir l'approvisionnement du chantier en granulats pour le béton hydraulique bitumineux.

En réponse, l'entrepreneur a promis d'augmenter les camions pour le déstockage des granulats et de prendre des dispositions pour assurer l'approvisionnement quantitatif et qualitatif du chantier en granulats indispensables.

Si à la date du 31 Juillet 2014 la production n'est pas encore maîtrisée, l'Ingénieur devra emmener l'entrepreneur à proposer une solution alternative.

Après la demande et les engagements de l'Entrepreneur à respecter certaines dispositions rappelées par l'Ingénieur comme la prise en charge d'un grand nombre de surveillants de l'opération, le recrutement de chefs de chantier expérimentés pour la coordination et l'utilisation de compacteurs à pneus P5 en plus des vibrants, l'Ingénieur a accepté qu'il soit procédé à l'épandage manuel du ciment pour la couche de base dans certains cas.

Au niveau des ouvrages hydrauliques, sur les quatorze (14) types de dalots à construire, les notes d'hypothèses et de calcul de dix (10) types de dalots ont été validées par l'Ingénieur

Fourreaux de réservation pour les réseaux SONATEL SENELEC SDE ET HYDRAULIQUE :

Afin d'éviter à l'avenir de sectionner la RN6 pour faire passer des tuyaux des différents concessionnaires, il a été retenu de prévoir dans les grandes agglomérations traversées des fourreaux de réservation pour les réseaux de chaque concessionnaire : SONATEL , SENELEC, SDE, l'Hydraulique, etc. pour cela, chaque concessionnaire a envoyé à l'Entrepreneur les différents éléments constitutifs de ses fourreaux de réservation.

La production des bordures sur la base de Kolda se présente comme suit au 20 Juillet 2014 : (i) Bordure T1 : 3 000 ml et (ii) Bordure T2 : 2 500 ml

Au niveau des ouvrages d'art : cinq (05) ouvrages d'art sont à construire sur le lot 2. Il s'agit du pont de Tanaff situé au PK 1+233, du pont de Saré Niako au PK 33+032; du pont de Saré Yoba au PK 40+842 ; du pont de Tankanto Escale au PK 48+727 et du pont de Saré Kéita au PK 60+690. Les notes de calcul et d'hypothèses des ponts de Saré Yoba, Tankanto Escale, de Sare Keita et de Sare Niako ont été élaborées par l'Entrepreneur. Il a demandé pour ce qui concerne les ponts de Saré Niako et de Saré Yoba, la modification de ces ouvrages ponts en dalots de 4x4x2 et a dit que les plans d'exécution pour les dalots sont en cours d'établissement par le bureau d'études techniques.

Le Bureau de Contrôle Technique Assurance Décennale engagé par l'Entrepreneur est VERITAS.

L'Entrepreneur a démoli les ponts de Sare Kéita et Tankato Escale et les pieux sont déjà coulés. Les essais d'auscultations soniques ont été faits et l'Ingénieur attend de recevoir les résultats de ces essais.

La sensibilisation des autorités militaires continue en vue du renforcement du dispositif sécuritaire existant dans la zone du projet.

2.2.3 Lot n°3 : Kolda – Vélingara - 65 km

➤ Entreprise : Groupement CSE / SOSETER

➤ Montant des travaux : 21 753 372 492,50 FCFA

Délai d'exécution : Vingt-et-un (21) mois, du 19 mars 2013 au 19 décembre 2014. Les travaux y compris les installations industrielles et les matériaux ont connu un avancement physique de 40,25 % sur une prévision de 42 % pour un délai contractuel consommé à 66,85 % en prenant en compte la prolongation de délai jusqu'au 19 Mars 2015. Sur le plan financier, le taux de réalisation est de 32,48%.

La formule retenue au terme des études de formulation a donné un béton bitumineux de classe 2 avec des performances très voisines de la classe 31. L'Ingénieur a demandé une dérogation à l'article D10.1 du CCT pour son utilisation. La dérogation a été accordée par MCA. Les résultats de module sécant à 28 jours présentés par l'Entrepreneur pour les emprunts des PK41+875 et PK34+320 sont très faibles. L'Ingénieur a demandé à l'Entrepreneur de compléter le matériel prévu pour la détermination des modules sécants (extensomètres et accessoires) pour des besoins de vérification sur site.

A la date du 19 Juillet 2014 l'avancement des travaux se présente comme suit :

- Revêtement du PK 43+900 au PK 26+400, soit 16 600 ml ;
- Base en latérite ciment du PK 44+225 au PK 23+825, soit 20 400 ml ;
- Approvisionnement pour couche de base du PK 44+746 au PK20+071, soit 24 675 ml ;
- Fondation et forme du PK 44 +746 au PK 17+050, soit 27 696 ml ;
- Élargissement et rehaussement de ligne rouge du PK 44+746 au PK 14+100, soit 30 646 ml ;
- 58 dalots sont entamés et 29 blocs techniques déjà réalisés.

Pour la tranche conditionnelle Kounkané – Vélingara sur 29Km, des mesures d'IRI et de comptage / destination ont été réalisées sur le tronçon et les rapports seront disponibles à la fin du mois juillet 2014. La date de notification fixée initialement dans le contrat était le 19 novembre 2013.

A la demande de l'ingénieur, l'Entrepreneur a déjà transmis :

- Les premiers résultats pour le comptage origine / destination et le pesage sur le tronçon ;
- Les résultats de l'IRI ;
- Le rapport géotechnique y compris la caractérisation de la chaussée existante ;
- Le rapport des mesures de déflexion ;
- Il reste les résultats du troisième poste de comptage demandé par le bailleur ;
- L'Ingénieur a fourni une évaluation financière du terrassement et du poste chaussée de la tranche conditionnelle. De cette évaluation, il ressort une économie d'environ 1 150 000 USD.

2.2.4 Travaux de reconstruction du Pont de Kolda – 90 m

- Entreprise : CORSAN CORVIAM
- Montant des travaux : 3 344 790 036 FCFA
- Délai d'exécution : Dix-sept (17) mois, du 22 avril 2013 au 22 septembre 2014.

Pour le pont de KOLDA, les travaux ont connu un avancement physique de 52,4% sur une prévision de 63,2 % pour un délai contractuel consommé de 70,20 %. L'exécution financière est de 32,8 % sur une prévision de 52,9 %. Le retard noté est dû à une mobilisation tardive du matériel de démolition de l'ancien pont, du matériel de fondation pour les pieux et de l'arrivée des buses nécessaires pour la déviation. Les réalisations se présentent comme suit :

- Les fondations profondes sont réalisées à 100 % ;
- Les deux culées sont réalisées à 100 % ;
- Les auscultations soniques sont réalisées ;
- Pour les pieux, les palplanches pour l'exécution des batardeaux sont cheminées sur le site le 1^{er} Juillet 2014 ;
- Le sous-traitant SAISIF est arrivé avec le matériel pour la réalisation d'une campagne de carottage de pieux demandée par le bureau de contrôle ;
- Une pénurie de ciment CEM III a été observée sur le chantier du 07 Juillet au 20 Juillet 2014 ;

Un planning actualisé des travaux prenant en compte la prolongation du délai contractuel a été présenté par l'Entrepreneur à la date du 17 juillet 2014 ; il a fait l'objet de commentaires de la part de l'Ingénieur.

L'Entrepreneur a demandé et obtenu une dérogation pour l'emploi du marteau piqueur léger pour le recépage des pieux en lieu et place de la méthode chimique.

La municipalité de Kolda a fait stocker de façon anarchique des ordures sur la décharge de Saré Kolidiang qui n'est destinée à recevoir que les gravats et matériaux impropres.

Les essais de convenue sur une formule de béton C35/45 destiné aux élévations des appuis ont donné des bons résultats sur la base de ciment CEM I, ils sont repris avec du ciment CEM III.

Les préparatifs pour l'exécution du carottage d'un pieu de la pile R3 sont en cours.

Les travaux sur les batardeaux de la pile R2 sont en cours.

Les travaux d'aménagement du cours du fleuve en vue de la réalisation des cintres du tablier sont en cours. Les éléments du cintre du tablier sont arrivés sur le site.

La deuxième centrale à béton annoncée n'est pas encore arrivée sur le terrain. L'Entreprise a pris des engagements pour la mobilisation de cette unité de production à la fin du mois de Juillet 2014. Cette deuxième centrale d'une capacité annoncée de 120 m³ est nécessaire pour le coulage du tablier (environ 800m³) qui devra se faire en continu. Tous les autres ponts ont un démarrage effectif et leurs pieux sont déjà terminés.

L'Avancement du chantier est comme suit:

▪ Installations logements Ingénieur:	100 %
▪ Installation bureau de l'ingénieur:	100 %
▪ Installations du laboratoire commun :	100 %
▪ Installations de chantier de l'Entrepreneur:	100 %
▪ Terrassement à	100 %
▪ Fondation profonde sur pieux réalisée à	100 %
▪ Forage et bétonnage	100 %
▪ Culée 0	100 %
▪ Pile 1	0 %
▪ Pile 2	0 %
▪ Culée 3	100 %
▪ Auscultation des pieux	100 %.

Le Maître d'ouvrage a accordé une prolongation des délais de 2,5 mois suite à une demande de l'Entrepreneur et l'abandon par lui de l'ensemble des réclamations en cours et à venir. Les travaux seront terminés au 05 Décembre 2014.

2.2.5 Etudes et Supervision des travaux des lots 1 ; 2 et 3 de la RN6 et du Pont de Kolda

- Attributaire : Groupement LOUIS BERGER – AGEIM
- Date de Notification : 11 Mars 2013
- Montant du marché : 860 204 967 FCFA HT/HD
- Délai d'exécution : 30 mois
- Délai consommé : 17 mois
- Pourcentage consommé : 56 %

2.2.6 Conclusions

- **Pour la Réhabilitation de la RN2 Richard Toll - Ndioum**, le retard sur les prévisions de production est toujours effectif, dû en partie à la faible production sur certains postes (assainissement, réseaux mesures environnementales, signalisation). Pour les résultats géotechniques l'entrepreneur s'attachera à résoudre les insuffisances constatées sur les résistances à la traction de la latérite ciment, les résistances à la compression et les compacités pour les essais Duriez et les compacités Marshall, les modules de richesse avec un apport éventuel de filler. Pour l'utilisation des contingences du projet Réhabilitation de la RN2 entre Ndioum et Aéré – LAO, le MCA avait demandé à l'ingénieur de réaliser les études économiques en se basant sur les structures de chaussée proposées par le redimensionnement, mais compte tenu des lenteurs, MCA a demandé à l'entrepreneur également de lui fournir en urgence des propositions concrètes.
- **Pour les travaux de construction du Pont de Ndioum**, les délais contractuels sont presque terminés en fin juillet 2014. Le retard déjà enregistré dépasse trois mois ramenant ainsi la fin probable des travaux au 31 Octobre 2014. Les réclamations de l'entrepreneur sont déjà soumises à l'approbation du conciliateur.
- **Pour le lot 1 de la RN6**, l'entrepreneur doit s'activer à finaliser la formulation de la latérite ciment de même que le béton bitumineux. Compte tenu de la complexité du projet, la mobilisation d'un ingénieur géotechnicien est toujours attendue. Avec la mobilisation des sous-traitants EBTR et SAFIEDINE, Corsan Corviam doit être à mesure de résoudre courant –septembre 2014 tous ses problèmes de formulations, de plans d'exécution, d'approvisionnements de chantier, de mobilisation de matériel complémentaires et d'organisation des travaux afin d'être capable d'établir d'importantes cadences de production dès la fin de l'hivernage. En dehors de telles mesures, le risque de non achèvement des travaux de ce lot dans le délai du compact restera entier.
- **Pour le lot 2 de la RN6**, les travaux de terrassement et de construction de dalots se poursuivent correctement, mais les problèmes de formulation de la latérite ciment ainsi que celle du béton bitumineux restent encore sans réponse et conditionnent désormais l'achèvement des travaux de ce chantier. Concernant les réseaux SENELEC et SONATEL, les parties ont convenues des travaux à faire pour le dévoiement des différents réseaux de concessionnaires. La production des granulats au niveau de la carrière massive de Mansadala reste préoccupante eu égard à la faible production, aux multiples pannes et à son incapacité de produire les trois classes granulaires 0/4 ; 4/6,3 ; 6,3/10 nécessaires pour le béton bitumineux. Une alternative devra être recherchée en urgence par l'entrepreneur.
- **Pour le lot 3 de la RN6**, les problèmes de formulation de la latérite ciment et du béton bitumineux sont résolus et l'entrepreneur a déjà revêtu 16+600 km. Il a demandé et obtenu par ailleurs un délai supplémentaire de trois (03) mois pour l'achèvement des travaux de la tranche ferme. Un nouveau planning est attendu suite à cette prolongation du délai d'achèvement des travaux. Pour la tranche conditionnelle Kounkané – Vélingara sur 29Km, MCA a commandité des études économiques qui seront basées sur un effort d'optimisation du dimensionnement de la chaussée et des distances de transport de matériaux en cours. Des études de mesures d'IRI et de comptage / destination ont été réalisées sur le tronçon et les rapports sont disponibles. Il reste à fournir le comptage routier à partir d'un troisième poste et à conduire le calcul de la rentabilité économique de ce tronçon.
- **Pour le pont de KOLDA**, les travaux de forage des pieux sont terminés, les auscultations soniques sont faites, des carottages sur certains pieux sont en cours de préparation. Le coffrage et le ferrailage des culées sont terminés. Les travaux de bétonnage attendent la livraison de ciment CEMIII, la réalisation du carottage demandé par le bureau de contrôle technique SCAT. L'entrepreneur a demandé et obtenu un délai supplémentaire de 2, 5 mois ramenant un achèvement des travaux au 05 décembre 2014.

2.2.7 Activités de mise en œuvre de la gestion environnementale et sociale dans le cadre du projet de réhabilitation des routes

a) Mise en œuvre des activités environnementales, sociales, hygiène, santé et sécurité

▪ État d'avancement

La gestion environnementale et sociale se poursuit sur l'ensemble des lots routiers. Toutefois, au courant du trimestre l'accent est partout mis sur la préparation des activités de reboisement afin de profiter de l'hivernage.

Les sections suivantes développent les activités sur chaque lot de travaux.

➤ RN2 :

Au cours de la période concernée, l'ingénieur a reçu la 3ème visite trimestrielle de la mission ESA/SS du MCC. Les observations émises par le MCC ont été transmises au groupement pour leur mise en œuvre qui est suivie par l'ingénieur.

Les installations électriques des différents sites, les engins et véhicules de chantier sont entretenus régulièrement ainsi que l'inspection des appareils et accessoires de levage. Ces entretiens sont documentés et sont disponibles sur le site.

L'approvisionnement en eau potable au niveau des base-vie et chantier est suivi par le groupement (des mesures de chlore résiduel sont effectuées par le concessionnaire "Sénégalaise des Eaux").

La mise en place de la plateforme de jaugeage au niveau des citernes de gasoil de la base chantier de Kadiogne est en cours. Il faut noter que l'entrepreneur est en train de procéder à la réinstallation de ces équipements au niveau de ce site et ces activités doivent être suivies de très près pour une conformité des installations.

En ce qui concerne la gestion des produits dangereux, tous les produits dangereux sont enregistrés sur le registre élaboré à cet effet et les FDS correspondants sont disponibles sur le site.

Le contrôle interne se fait avec les check list fournies par l'ingénieur et l'inspection a été effectuée à la date du 01/07/2014.

En termes de formation et de sensibilisation, les ¼ heures sécurité se poursuivent sur les sites de travaux. Quatre ¼ heures sécurité ont eu lieu pendant la période concernée.

En plus des ¼ HSS, l'ONG ICE a procédé à des séances de sensibilisation au niveau de certaines zones polarisées par le projet de même que certains postes de travail pour le personnel de l'entreprise y compris les sous-traitants. Ainsi, 93 personnes ont été touchées au niveau de l'entreprise par le biais de 8 séances avec des thèmes touchant aussi bien l'environnement, la santé, la sécurité et le genre.

Au niveau des populations, le principal thème abordé est la communication sur la nature des travaux avec les risques associés et les mesures d'atténuation mises en place par l'entrepreneur. Deux séances ont été réalisées avec un nombre de participants égal à 69.

S'agissant du suivi des non-conformités, sur les 30 non-conformités enregistrées depuis le début, 27 sont clôturées et trois (03) en cours de traitement (Cf. annexe pour le tableau récapitulatif).

➤ Pont de Ndioum :

Les travaux pendant le mois de juillet 2014 ont essentiellement porté sur les travaux au niveau des piles P7, P8, C2, le ferrailage du tablier, les terrassements de la bretelle d'accès et le démantèlement de la passerelle.

La procédure de retrait des remblais a été approuvée avant le démarrage du démantèlement de la passerelle avec un suivi particulier de l'ingénieur vu les risques sécuritaires associés à l'activité.

Les mesures de sécurité demandées par l'ingénieur ont été mises en œuvre et l'analyse de la check list ne fait apparaître aucune non-conformité.

Les installations électriques des différents sites, les engins et véhicules de chantier sont entretenus régulièrement ainsi que l'inspection des appareils et accessoires de levage. Ces entretiens sont documentés et sont disponibles sur le site.

Les produits dangereux présents sur le chantier sont répertoriés dans le registre ouvert à cet effet. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur site.

L'entreprise a procédé à diverses inspections santé et sécurité suivant la liste de contrôle qui lui a été remise par l'ingénieur. Les listes de contrôles renseignées sont disponibles sur le site.

Concernant le volet formation et sensibilisation, les ¼ heures sécurité se poursuivent: Six séances de sensibilisation sur des thèmes variés ont eu lieu durant la période concernée.

Par ailleurs, toutes les non-conformités ESA ont été fermées. (Cf. annexe pour le tableau récapitulatif).

➤ **Lot 1 RN6 :**

Un nouvel expert HSS a été mobilisé le 10 juillet 2014 conformément à la demande de l'ingénieur LBG pour le renforcement de l'équipe ESA.

Afin d'accélérer les travaux du lot 1, l'Entrepreneur a signé un contrat de sous-traitance avec EBTR pour les travaux de terrassements du PK 50 à 75 et un protocole d'accord avec SAFIÉDINE pour la section du PK 75 à 116. Ces sous-traitants devront travailler conformément aux dispositions contractuelles pour le volet ESA.

Une légère amélioration de la qualité de la signalisation temporaire a été notée suite aux multiples relances faites par l'ingénieur.

Le déplacement des poteaux électriques a démarré entre le PK0 et PK 25 avec un sous-traitant du concessionnaire SENELEC.

Une analyse des risques associés à l'exploitation de la centrale d'enrobage par le sous-traitant ECO ASPHALTE a été élaborée par l'entrepreneur et soumise à l'appréciation de l'ingénieur.

La base de Niaguis ne dispose toujours pas de poste d'infirmerie et on n'a aucune visibilité sur la prise en charge et les soins attribués aux employés.

Pour ce qui concerne l'ensemble des prix de la série 700 des actions de sensibilisation, il est à noter un retard de démarrage. L'avis de Maître d'Ouvrage a été transmis à l'entrepreneur qui a commencé de nouvelles négociations avec les ONG afin de se conformer aux nouvelles propositions.

Sur les 48 non-conformités enregistrées, 12 sont toujours en cours de traitement. (Cf. tableau de suivi en annexe)

➤ **Lot 2 RN6 :**

Les travaux exécutés durant la période sont relatifs aux installations de chantier, aux travaux préparatoires, aux travaux de terrassement, de chaussée, d'assainissement (construction de dalots) et de construction des clôtures d'écoles.

Le plan d'installation de la base de SARE YOBA est avec l'Entrepreneur et l'Ingénieur attend la prise en compte des dernières observations relatives aux aspects ESA du projet. Les locaux (bureaux de l'Entrepreneur) ne sont pas encore mis en service.

La première réunion du Comité Hygiène Santé Sécurité au Travail (CHST) a été tenue le 1^{er} juillet 2014.

Pour les actions de sécurité, de formation et d'accueil du personnel, on constate aussi des retards dans l'organisation de la formation et l'accueil du personnel de l'Entrepreneur.

Quant à la sensibilisation et la formation, le MCA-Sénégal a donné son avis sur le rapport d'analyse des offres pour la sélection des ONG qui seront recrutées par l'Entrepreneur pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation (Prix 706 à 710) et d'appui des femmes en matière d'élevage avicole (Prix 711) ; le Maître d'Ouvrage a demandé à l'Ingénieur d'instruire l'Entrepreneur pour le démarrage dans les meilleurs délais des activités du volet sensibilisation retenues par la réunion du 05 juin 2014.

L'Ingénieur a autorisé l'Entrepreneur à démarrer les différentes activités du volet sensibilisation qui ont été retenues à la réunion du 05 juin 2014 entre le Maître d'Ouvrage et l'Ingénieur à Ziguinchor.

Suivi des non-conformités :

Sur les **87** non-conformités enregistrées depuis le début, **31** sont toujours en cours de traitement. (Cf. tableau de suivi en annexe)

➤ **Lot 3 RN6 :**

Compte-tenu des difficultés liées au règlement de la mise en œuvre du plan de mesures sécuritaires (les forces de l'ordre qui y participent depuis janvier 2014 ne sont pas éligibles pour des prestations payables au titre du compact), il a été demandé à l'Entrepreneur de décliner son prix, initialement en provision, en prix mensuel.

Sensibilisation et formation :

Des sessions de sensibilisation (1/4 d'heure) dont les thèmes varient sont organisées par l'Entrepreneur afin d'éduquer et de sensibiliser sur les risques et dispositifs sécuritaires ainsi que la prévention des MST.

L'Ingénieur a autorisé (courriers N° PM218/contrôle/ Lot3-355 et 355 bis/2014 des 11 et 12 juillet 2014) le démarrage des activités des ONG pour les actions de sensibilisation à la sécurité routière (prix 710) et l'appui aux femmes en matière d'élevage avicole (prix 711) après accord du MCA-Sénégal (courrier 003255/MCA -SEN-DG-DO-DRTES-DSIES) sur les conclusions de la réunion tenue le 05 juin 2014 à Ziguinchor entre ses représentants et ceux de l'Ingénieur : réduction des quantités prévues par les ONG, entraînant une baisse des offres de 21 956 000 FCFA à 12 435 500 FCFA pour le prix 710 (5 950 000 FCFA prévus au marché) et de 29 260 000 FCFA à 22 247 500 pour le prix 711 (12 600 000 FCFA prévus au marché) ;

Relativement au suivi des non-conformités, sur les **46** enregistrées depuis le début, **25** sont toujours en cours de traitement. (Cf. tableau de suivi en annexe)

➤ **Pont de Kolda :**

La réalisation des batardeaux pour la mise en œuvre des pieux a démarré avec l'arrivée des palplanches sur le site à la date du 01 juillet 2014.

Le maître d'ouvrage a accordé une prolongation de délai de 2,5 mois suite à une demande de l'Entrepreneur.

Un planning actualisé des travaux prenant en compte la prolongation du délai contractuel a été présenté par l'Entrepreneur.

Différents quart d'heure portant sur le SIDA, la propreté du lieu de travail, ont été organisés.

Un accueil HSS a été donné aux ouvriers affectés à la réalisation des appuis du pont.

Une rencontre entre le Maître d'ouvrage et l'Ingénieur a eu lieu à Ziguinchor le 5 et 6 juin pour la recherche d'une solution pour le dépassement des devis des TDR pour les différentes activités ESA.

La décision favorable du Maître d'Ouvrage concernant les montants réduits pour les activités de sensibilisation a été donnée; l'Entrepreneur est actuellement en pourparlers avec les ONG pour boucler les contrats.

Sur les **37** non-conformités enregistrées depuis le début, **4** sont toujours en cours de traitement. (Cf. tableau de suivi en annexe)

Un incident s'est produit le 02 juillet : un manoeuvre du sous-traitant pour la réalisation des batardeaux s'est coincé une jambe entre 2 palplanches en cours de déchargement. Il s'en tiré après un séjour de quelques heures à l'hôpital et quelques contusions.

▪ **Risques et moyens de mitigation**

Le principal risque identifié est lié au retard sur le démarrage des activités de reboisement sur les lots 1 et 2. Toutefois, le MCA-Sénégal a diligenté la procédure de négociation avec l'entreprise aux fins de démarrer le plus rapidement possible ces opérations au cours de l'hivernage 2014.

▪ Perspectives

- Poursuivre la réhabilitation des emprunts dès la fin de leur exploitation ;
- Poursuivre les efforts liés à la mise en œuvre des programmes de reboisement compensatoire durant l'hivernage en cours ;
- Assurer le suivi des non conformités et la gestion de la santé et de la sécurité au travail notamment par le respect des consignes.

b) Mise en œuvre des plans d'action de réinstallation

○ Activité RN2 et Pont de Ndioum

▪ État d'avancement

A la date du mois d'août 2014, les activités afférentes à la mise en œuvre des plans d'action de réinstallation concernent essentiellement :

- la gestion des réclamations,
- la finalisation des ententes individuelles pour les acquisitions supplémentaires d'emprises notamment sur le Pont de Ndioum (besoin de mise en place d'un exutoire pour le bassin d'eau) et 03 concessions sur la RN2 (besoins de sécurisation des maisons par rapport au trottoir),
- l'accompagnement des entreprises des lots 1 et 2 de la RN6 pendant les travaux afin de respecter les limites des emprises déjà libérées.
- La mise en œuvre des mesures de réinstallation notamment sur le lot 1 de la RN6. A cet effet, il convient de noter que l'ONG chargée des mesures de réinstallation au profil des PAP agricoles s'est mobilisée et son rapport de démarrage a été soumis le 07 juillet 2014. Par contre, l'ONG Economique n'a pas encore démarré ses prestations car le MCA-Sénégal vient d'obtenir l'ANO de MCC sur ce contrat.
- la stratégie d'assistance aux PAP vulnérables.

▪ Risques et moyens de mitigation

Aucun risque n'est redouté sur le Pont de Ndioum et la RN2.

▪ Perspectives

- Finalisation du rapport sur la vulnérabilité et les mesures d'assistance aux PAP.
- Suivi des prestations des ONG notamment les consultations des PAP pour la confirmation des mesures de réinstallation.
- Mettre en place les fonds prévus dans les PAP au titre de l'assistance des PAP vulnérables.
- Suivre la finalisation du document de micro-projets de reconversion pour les groupes de femmes, diligenter leur financement et leur mise en œuvre.

c) Genre et Social

➤ Zone Sud

Au niveau de la zone Sud, l'état d'avancement des activités Genre et Social a été marquée par la révision des activités proposées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action Social des Entreprises PAS, d'en déterminer le budget et de prioriser les activités y afférentes. En attendant que l'Ingénieur statue sur les économies réalisées dans chaque lot les activités retenues seront partagées en interne, comme recommandé par la Direction avant de se prononcer définitivement.

Concernant le programme de sensibilisation, les entreprises sont actuellement en négociation avec les ONGs sur la base de la révision des montants proposés par MCA-S.

Le mois d'Août sera mis à profit pour signer les contrats avec les ONG afin de démarrer les activités dans les meilleurs délais.

a) Situation globale des réalisations Sociales et Genre en début août 2014

E L E M E N T S D E S U I V I	Activités validation du plan intégré HSS, Environnemental, Social et Genre	Etat d'avancement des réalisations (préciser les ratios H/F s'il en existe) - PIAE3SG indice 4 validé	Contraintes à lever
	Recrutement de la main d'œuvre locale	- 2 emplois locaux sont passés par le comité de pré-sélection pour un cumul de 77 au mois de juillet - 149 dont 20 femmes sur la liste d'attente du sous-traitant principal en Intérim)	-
	Recrutement de la main d'œuvre qualifiée	- Total personnel au mois de juin 262 dont 25 femmes (sur la liste d'attente de Sen Interim) - 3 femmes qualifiées (oui)	-
Lots 1 de la RN6	Activités de sensibilisation sur le VIH/Sida et les autres maladies	- 79 personnes touchées dont 4 femmes (cumul juillet 2014) lors des ¼ d'heures Aucune	
	Activités d'information et de communication sur le programme (approche et supports)	- 3 réunions d'information et de sensibilisation réalisées avec les populations de Sansancoutoto, Simbandi-Brassou et Samboukounda Doumassou	
	Mise en œuvre du plan d'actions sociales (PAS)	- 04 nouveaux bénéficiaires (dont 1 femme) d'actions sociales au mois de juillet 2014	
	1. Plan d'action élaboré	- Soumis	
	2. Plan d'action validé par MCA-S	- Soumis	Attente décision M.O
	3. Démarrage de l'exécution du PAS	- Clôture des murs des écoles	Attente décision M.O
	Autres activités réalisées	- 3 réunions communautaires d'information et de sensibilisation sur les travaux réalisées dans les villages riverains - 2 plaintes enregistrées et gérées - 3 PAP supplémentaires indemnisées - Négociation avec les ONG pour les actions de sensibilisation effectuées et bouclées - 2 séances de travail tenues avec les sous-traitants sur le recrutement local - 1 séance de sensibilisation organisée avec les employés	

		d'un sous-traitant sur les élagages et le respect des limites de l'emprise	
Lot 2 de la RN6	Validation du plan intégré HSS, Environnemental, Social et Genre	- PIAE3SG (indice 4) validé	- aucune
	Recrutement de la main d'œuvre locale	- 123 dont 27 femmes	-
	Recrutement de la main d'œuvre qualifiée	- 201 dont 6 femmes	-
	Activités de sensibilisation sur le VIH/Sida et les autres maladies	- 1513 préservatifs distribués pour un cumul de 2365 au mois de juin 2014	
	Activités d'information et de communication sur le programme (approche et supports)	- Aucune action	- Démarrage des activités des ONG
	Mise en œuvre du plan d'actions sociales (PAS)	-	
	1. Plan d'action élaboré	- Soumis	
	2. PAS validé par MCA	- Validation en cours	- Attente décision M.O
	3. Démarrage exécution du PAS	- 1 école clôturée sur un cumul de 6 au mois de juin	- Attente décision M.O pour les autres activités
	Autres activités réalisées	- 3 plaintes enregistrées et traitées - 1 ¼ d'heure genre social - 7 accueil-formation genre social	-
Lot 3 de la RN6	Validation du plan intégré HSS, Environnemental, Social et Genre	- Validation du PIAE3SG	
	Recrutement de la main d'œuvre locale	- 7 nouveaux pour un cumul de 304 au mois de juillet 2014	-
	Recrutement de la main d'œuvre qualifiée	-	-
	Activités de sensibilisation sur le VIH/Sida et les autres maladies	- 4 séances (dans 7 localités et 42 femmes ont été touchées sur un total de 77 personnes) pour un cumul de 39 au mois de juillet (personnes totales touchées 1684 dont 816 femmes) - 0 préservatifs masculins et 0 féminins distribués	Par respect pour la majorité des cibles rencontrées, pratiquantes, la distribution de préservatifs masculins et féminins a été suspendue durant le mois de ramadan.
	Activités d'information et de communication sur le programme (approche et supports)	- 4 séances pour un cumul de 18 - 4 sensibilisation sur la restitution des ligneux pour un cumul de 14 - 12 spots radio diffusés sur un cumul de 89	-
	Mise en œuvre du plan d'actions sociales (PAS)	-	
	1. Plan d'action élaboré	- Soumis	
	2. PAS validé par MCA	- En cours d'étude chez M.O	-
	3. Démarrage exécution du PAS	- 2 actions sociales réalisées (prises en charge par l'Entrepreneur) - 6 écoles en cours d'êtres clôturées	- Attente décision M.O sur les autres activités
	Autres activités	-	-
	Validation du PIAE3SG	- PIAE3SG validé	-
	Recrutement de la main d'œuvre locale	- 35 dont 10 femmes	
	Recrutement de la main d'œuvre qualifiée	- 3 femmes qualifiées	Falilou, Spécifier le domaine si possible.
	Activités de sensibilisation sur le VIH/Sida et les autres maladies	- 5 ¼ d'heures organisées sur le vih/sida - 3678 préservatifs distribués pour un cumul de 5191 dont 270 féminins au mois de juillet 2014	

Pont de Kolda	Activités d'information et de communication sur le programme (approche et supports)	- Après réponse du MO des lettres d'acceptation ont été envoyées aux ONG et des séances de travail s'en sont suivies avec toutes les ONG. L'ONG Cœurs Unis a déjà débuté ses préalables sur le terrain en procédant à l'identification des GP dans les quartiers et en envoyant à l'Entrepreneur pour partage des outils de collecte d'information et de gestion des données du projet (les outils sont disponibles)	
	Mise en œuvre du plan d'actions sociales (PAS)		
	1. Plan d'action élaboré	- Soumis	
	2. PAS validé par MCA	- En cours de validation	
	3. Démarrage exécution du PAS	- Non effectif	Attente réponse M.O
	Autres activités réalisées	- 30 ¼ d'heure genre social - 63 accueil-formation genre social - 21 plaintes enregistrées et 20 traitées	

b) Perspectives.

- Procéder dans les meilleurs délais au financement des PAs ;
- Régularisation les contrats des femmes travailleuses ;
- Régularisation des salaires des femmes porte-drapeaux ;
- Respecter des normes de sécurité à travers le port des EPI, par les femmes ;
- Veiller au respect des droits des PAP déplacés ;
- Organisation les PAP du pont de Kolda en GIE, afin de faire face aux obligations de la maintenance du site et des charges afférentes ;
- Poursuite du processus de recrutement de l'infirmière de la base de NIAGUISS, avec le concours des autorités sanitaires de la région ;
- Suivi/Monitoring des recommandations des missions, à travers des visites régulières sur le terrain ;
- Poursuite des activités de sensibilisation des populations sur différentes thématiques.